PROCLAMATION
PAR JOSEPH WALKER,
Gouverneur de l'État de la Louisiane.

ATTENDU que des élections ont été ordonnées, en vertu d'un Acte passé des Etats-Unis, devant avoir lieu ce dans un jour, soit Jeudi, le 2 novembre prochain, conformément à la loi, pour nommer un Représentant pour le Congrès des Etats-Unis, pour le 1er District électoral, composé des paroisses Plaquemines et St Bernard, à la place du Représentant de la Nouvelle-Orléans (nommément le Sixième District de la Nouvelle-Orléans) et le Troisième District de la Louisiane.

Et pour le deuxième District électoral, composé de la 1re Mission du Sixième District de la Nouvelle-Orléans (nommément le Sixième District de la Nouvelle-Orléans), et le 2e District de la Louisiane.

Et pour le troisième District électoral, composé de cette partie de la paroisse d'Orléans située au nord du fleuve, dans le fleuve Mississippi, et les paroisses de Jefferson, St Charles, St Jean Baptiste, St Jacques, Assomption, Ascension, Lafourche-Interieure et Terrebonne.

Et pour le quatrième District électoral, composé des paroisses de St-Tammany, Washington, Livingston, Ste-Hélène, Est et Ouest-Feliciana, Pointe-Coupée, Est et Ouest-Baton-Rouge et Iberville.

Et pour le cinquième District électoral, composé des districts des Attakapas et Opelousas, et des paroisses Rapides et Avoyelles;

Et au quatre et sixième district électoral, composé des comtés de Natchitoches, Ouachita et Concordia, et des paroisses (Attaches et Pointe-Claire.

En conséquence, j'ai jugé convenable de lancer mes proclamations, lesquelles avis de ladite élection aux électeurs qualifiés de l'Etat, et ordonnant aux sheriffs et tous autres officiers que ladite élection aura lieu, et que ladite élection se fera dit deux jours jour de novembre prochain, aux différents precincts et endroits par la loi, qu'il soit conclusive et tous autres lois constitutionnelles, et les Proclamations du Gouverneur de l'Etat de la Louisiane.

Donné sous ma signature et le sceau de l'Etat, en la ville de Baton-Rouge, ce 15 jour d'août 1852, et de l'indépendance des Etats-Unis, la 77e.

JOSEPH WALKER

Par le Gouverneur:
CHARLES GAYARRE, Secrétaire d'Etat. 16 août

INSTITUTION DE MADAME LE TELLIER.

MME LE TELLIER, ex-principale de l'école pensionnat, rue Bourgogne, 275 district (école), vient de rouvrir, tout le pensionnat, une maison d'éducation, en conservant les principes de l'ancienne maison, en y ajoutant, en sus, une classe de langue française, et en français, par les meilleurs professeurs. Les cours de langue française et anglaise seront montrés avec un soin particulier. Le pensionnat se trouvant vacant, Mme Le Tellier a pu, par l'agrandissement de Mme Lebellier, ne lui permet pas d'en faire l'ouverture rue Bourbon, comme cela avait d'abord annoncé, c'est rue Dauphine, entre Ste-St-Philippe, que le pensionnat sera formé.

Le cours local se donne pour le bien-être et l'agrément, le cour et les dortoirs sont spacieux et aérés.

Les nombreuses élèves, depuis dix ans confiées aux soins de Mme Le Tellier, et qui, pour la plupart, ont suivi, aujourd'hui de jeunes femmes charmantes, lui sont encore, dans elles les appelle, et seront ravies de la voir.

Mme Le Tellier est pour ses élèves une mère et une amie; aucune peine n'est épargnée pour ses enfants, aucune aile les appelle, et seront ravies de la voir.

Mme Le Tellier est pour ses élèves une mère et une amie; aucune peine n'est épargnée pour ses enfants, aucune aile les appelle, et seront ravies de la voir.

Changement de magasin.

W. HARTOPP a l'honneur d'informer ses clients et le public en général, qu'il a un magasin, qui était 172 rue Royale, rue transportée à cause d'agrandissement, dans la même rue, No 116 rue Royale, entre St-Louis et Conti.

Le public de cette ville sera heureux de savoir aussi que, tous de la ville et de la campagne qu'il a reçu nouvellement par ses ordres, Son Excellence le Président, vient de vendre un magnifique assortiment de pianos d'Erard et Pleyel, consistant en

Pianos verticaux obliques,
Pianos droits,
Pianos-Pianinos.

Ces pianos sont de qualité supérieure, et M. Hartopp les a fait disposer de façon à résister à toutes les chaleurs de température de climat.

M. Hartopp se charge comme par le passé des réparations et accords de Pianos.

Pianos à louer et échange. 9 oct

GRAND CHOIX DE PIANOS
Au prix coûtant pour cause de Liquidation.
A. LEMIER,
Rue Royale 310, entre St-Philippe et Toulouse.

M. Lemier a un magnifique assortiment de pianos droits, pianos-pianinos, pianos de Pleyel et Erard, système et construction en fer, brevetés.

Ces pianos sont de qualité supérieure, et M. Lemier a pris la ferme résolution de vendre à prix coûtant, pour cause de liquidation.

Pianos à louer et échange.

Pianos droits, Pianos-pianinos.

Ces pianos sont de qualité supérieure, et M. Hartopp a pris la ferme résolution de vendre à prix coûtant, pour cause de liquidation.

Pianos à louer et échange.

Pianos verticaux obliques,

Ces pianos sont de qualité supérieure, et M. Hartopp a pris la ferme résolution de vendre à prix coûtant, pour cause de liquidation.

Pianos à louer et échange.

Pianos droits, Pianos-pianinos.